

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 03 juin 2021, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie de Montenach 57480, jeudi 10 juin 2021 à 20 H 00, dans le respect des gestes barrières liée à la situation sanitaire actuelle, et sous la présidence de M. Jean-Paul TINNES, Maire de la Commune.

Etaient présents : Mr TINNES Jean-Paul, Mr PIRUS Sylvain, Mme MULLET Monique, Mr BELVO Michel, Mr PETIT Richard, Mr GAMBS Jean-Michel, Mr PRINTZ Jean-Baptiste, Mr JEUNET Daniel, Mr PELLET Didier et Mme SCHMITT Jordanne.

Absents excusés : Mme BOHR Estelle

020/2021 – Décision modificative Budget Eau 2021

Le Maire expose, de façon à payer les fournisseurs, il est nécessaire d'augmenter les crédits au chapitre 011 de la section de fonctionnement dépenses et en accord avec la Trésorerie.

Une décision modificative est donc nécessaire pour modifier les montants des comptes du c/011 comme suit :

Dépenses de fonctionnement c/023 - 023 : - **9507 €**
 -----c/6071 – 011 : + 6780 €
 ----- c/611 – 011 : + 12 234 €
 -----TOTAL 011 : = + **9507 €**

Recettes de fonctionnement c/7011 - 70 : + 3137.03 €
 -----c/701241 - 70 : + 1000€
 -----c/706121 - 70 : + 5369.97 €
 -----TOTAL c/70 : = + **9507 €**

Recettes d'investissement c/021 - 021 : - **9507 €**

Dépenses d'investissement c/2315 - 23 : - **9507 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver la modification.

Voté à l'unanimité.

021/2021 – Participation Groupama/Générali – indemnisations (sinistre du 21 janvier 2021)

Le Maire expose,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte les remboursements suivants d'un montant total de 2348.49 €, pour indemnisation suite au sinistre survenu le 21/01/2021 à Montenach (réf n°2021604862 002) :

- chèque BNP Paribas établi par la Société GROUPAMA de 2050.49 €
- chèque Crédit Agricole CIB établi par la Société Générali de 298 €.

Ces sommes seront portées en recettes :

Art. 7012 – BP Principal 2021.

Voté à l'unanimité.

Le Maire,

Les Conseillers Municipaux,